

DIANE DESROSIERS-BONIN

Université McGill

Procédés éristiques dans
Le Livre des marchans
d'Antoine Marcourt

Vers les années 1530-1535, au moment où, partout en Europe, dans le sillage de Luther et des premiers réformés, se font entendre des critiques de plus en plus fréquentes et virulentes contre les rituels et les dogmes de l'Église romaine, se multiplient les écrits de polémique religieuse¹ émanant de ce que Gabrielle Berthoud et William Kemp, à sa suite, ont appelé le Groupe de Neuchâtel. Celui-ci est constitué des dissidents religieux qui, dans l'entourage de l'imprimeur Pierre de Vingle ont voulu, d'une part, permettre au plus grand nombre d'avoir accès aux Saintes Écritures en vernaculaire et, d'autre part, font valoir une nouvelle conception de la vie spirituelle et religieuse en s'attaquant à un certain nombre d'institutions et de pratiques traditionnelles qui, à leurs yeux, s'écartent de la parole évangélique. Sortent ainsi des presses de Pierre de Vingle récemment installé à Neuchâtel toute une série d'imprimés polémiques en langue vulgaire. Le premier d'entre eux intitulé *Le Livre des marchans* est un livret anonyme que l'on a à tort attribué à Guillaume Farel et qui est l'œuvre d'Antoine Marcourt. Il paraît d'abord en 1533 puis en 1534. On a souvent souligné la facture

rabelaisienne de ce texte, ce dont Claude La Charité parlera plus en détail dans l'article suivant. Pour les fins de ma propre présentation qui portera sur la rhétorique polémique (ou éristique) et ses modalités, je me concentrerai aujourd'hui sur la deuxième édition du *Livre des marchans*, celle de 1534, qui a été plusieurs fois rééditée, notamment en 1541 et 1544. Après Claude La Charité, Geneviève Gross se penchera d'ailleurs sur la fortune de ce texte, ses rééditions ultérieures et les causes du rayonnement de cet ouvrage qui a même été traduit en langue anglaise, traductions qui feront l'objet de la présentation de Torrance Kirby.

Bien qu'il n'existe pas *stricto sensu* d'invariants de l'écriture polémique, comme le remarque à juste titre Michel Murat dans un ouvrage collectif sur la parole polémique paru en 2003², Marc Angenot identifie néanmoins dans son étude intitulée *La parole pamphlétaire*³, qui vient tout juste d'être rééditée, un certain nombre de traits caractéristiques de la littérature de combat. Quoique son analyse porte sur des pamphlets du XIX^e siècle, on peut toutefois retrouver dans le *Livre des marchans* quelques-uns des procédés typiques de la rhétorique éristique, notamment sur le plan des modalités de l'énonciation et certains modes argumentatifs. Ainsi, la littérature polémique à laquelle ressortit non seulement le *Livre des marchans* mais à peu près toute la production imprimée de Pierre de Vingle se caractérise par une posture énonciative particulière, où un « je » s'adresse à un « vous », dans une forme dialogique (et non pas dialoguée) ponctuée d'interjections et d'interrogations. Il ne s'agit pas d'un dialogue à proprement parler, mais le caractère oral, qui n'est en fait qu'un si-

mulacre de la parole, est conservé tout au long du livret. Ce subterfuge permet de créer la fiction d'un échange, ce qui constitue déjà un moyen, parmi d'autres, de susciter l'adhésion du lecteur. Il n'y a donc pas d'effacement de l'énonciateur derrière une série d'assertions neutres ; celui-ci, sans cesse présent, se porte garant de la véracité de ses dires. Ainsi, dans le *Livre des marchans*, un individu anonyme et qui, dans l'édition de 1534, n'est pas nommément désigné prend la parole au « je ». S'identifiant occasionnellement à ses principaux destinataires au moyen de la première personne du pluriel, l'auteur du traité se présente sous les traits de celui qui ne sait pas (B5v^o), l'humble ignorant dont le « langage » est « rustique » (C8r^o) et qui laisse à d'autres gens, « de plus subtil entendement » (A4r^o), le soin de développer certains aspects ou d'apporter la solution à quelque problème dont il dit se soucier (B5v^o). L'*ethos* qu'il élabore alors par le biais du *topos* de la modestie affectée s'adapte à la simplicité, voire à la pauvreté matérielle et intellectuelle de ses destinataires, dont – soit dit en passant – il construit la *persona* aussi bien que la sienne. Ces destinataires auxquels il cherche à s'identifier, ce sont ce « paovre peuple », ce « simple populaire », qu'il situe du côté de la vérité, en les qualifiant « d'amateurs de vérité » (C7v^o). Lui-même s'associe à eux, en insistant constamment sur la vérité de ses propos alors qu'il range ses adversaires du côté du mensonge, de la fausseté, de la duplicité. Cette constitution de couples axiologiques, ce que Marc Angenot, dans *La Parole pamphlétaire* (p. 297), appelle la disjonction sémantique centrale, c'est-à-dire l'inscription dans le texte d'antagonismes forts, caractérise le discours agonique. On n'a

qu'à penser par exemple à la polarisation structurelle très nette des *Faictz de Jesus Christ et du Pape*. Ce binarisme détermine aussi la stratégie rhétorique globale du *Livre des marchans*, qui consiste dans le dévoilement d'une imposture. En effet, parallèlement au réseau sémantique du commerce qui traverse tout le texte, celui de l'hypocrisie en fournit l'assise topique. Ainsi, les périphrases par lesquelles on désigne métaphoriquement les membres du clergé appartiennent, d'une part, au réseau du négoce et des différents métiers qui s'y exercent (apothicaires, vendeurs de cire, chapeliers, bonnetiers, etc.). L'auteur oppose les diverses pratiques commerciales des religieux à celles des bons marchands, ses destinataires, dénonçant de la sorte toutes les formes de simonie. D'autre part, un deuxième réseau, lié cette fois à la dissimulation, à la tromperie (par opposition à la vérité et à la révélation auxquelles participent l'auteur et ses destinataires), vient redoubler cette axiologie. Elle s'actualise dans le texte par le choix d'épithètes (« faux », « mensongiers », « hypocrites », « cauteleux », « fallacieux ») et de verbes (« tromper », « déguiser », « contrefaire », « défigurer »), mais elle se réalise également au moyen de l'association à la séduction et, plus spécifiquement, au genre féminin. Non seulement les adversaires sont des « galands », des « mignons », voire des « effeminez » – insulte suprême –, mais de la même façon que les comparaisons avec ceux qui pratiquent des métiers manuels avaient pour effet de rabaisser ceux qui s'adonnent au trafic des choses spirituelles, le dénigrement des membres de la hiérarchie ecclésiastique s'effectue par la comparaison à des femmes, par exemple avec la reine Jézabel (A4v^o), archétype de la fausse prê-

resse qui « paignoit ses yeulx et toute sa face de suc de couleur rouge et autres farderis » (A4v^o). Les pratiques vénales des religieux sont comparées à celles de la courtisane Thaïs pour laquelle les hommes se ruinaient (A7r^o) ou, de manière plus générale, à celles « d'une ribaude laquelle vend sa turpitude, plus ou moins cher, selon la sorte de ses vêtements ». Et l'auteur renchérit quand il déclare que c'est traiter bien doucement ses adversaires que de les comparer à une prostituée. Le ravalement des plus hautes autorités se poursuit avec l'évocation de la papesse Jeanne. L'auteur tourne en dérision cette femme déguisée en hommes⁵ et, avec elle, les prérogatives papales. La mention de cette histoire, qui est aussi utilisée dans les écrits des disciples de Jean Hus et de Luther comme un exemple de la corruption de Rome et dont l'authenticité est mise en doute à partir du XVI^e siècle, permet de miner la crédibilité du pape et de jeter le discrédit sur l'Église romaine et ses plus hauts magistrats. La métaphore filée constitue donc ici l'un des procédés de concrétisation les plus efficaces pour marquer les champs axiologiques de la polémique.

Outre les figures, comme le polyptote « Ainsi scavent finement ces bons marchans par fines finesses en affinant fructifier [...]. O fins fructiers » (B6v^o), qui, bien qu'elles ne soient pas considérées à proprement parler comme des procédés éristiques, confèrent cependant au texte une qualité littéraire certaine, on rencontre dans le *Livre des marchans* plusieurs autres procédés qui, ne relevant pas spécifiquement de la rhétorique polémique, en accentuent toutefois la charge persuasive : l'hyperbole, l'ironie, le topos de l'ineffable,

la *comminatio*, la répétition et surtout l'énumération. L'auteur recourt ainsi à de longues listes d'adjectifs, de substantifs ou de verbes, lorsqu'il veut insister sur le caractère condamnable de ce qu'il dénonce : par exemple, il accumulera les saints, associés – parfois par moquerie – aux animaux, aux maladies, aux corps de métier, ou il empilera (A6r^o) la cinquantaine de biens livrés au marchandage des religieux ou encore il énumérera toutes les dénominations monastiques. Ces énumérations, dont l'effet cumulatif vise à conférer plus de poids à la démonstration, constituent un autre trait constant, mais non pas exclusif de ce type d'écrits.

Par ailleurs, le traité de Marcourt apparaît beaucoup mieux structuré et plus argumentatif que Gabrielle Berthoud ne le laisse entendre dans sa magistrale étude. D'abord, chacun des enjeux est amené par le biais d'une interrogation oratoire. Ainsi, lorsque l'auteur soutient que les mauvais marchands vendent ce qui ne leur appartient pas, il demande : « [...] les cloches du monstier qui les fist faire? À qui sont-elles? Les ont apportées ces faulx marchans? Pareillement la terre du temple ou du cimiterie à qui est-elle? Dont est-elle venue? Est-ce de leur paternel héritage?» Par le biais de ce procédé de persuasion, le lecteur est d'abord amené à s'interroger puis à donner raison à l'auteur, puisque lui-même fournit la réponse attendue : «il est certain que non; mais appartient au peuple et paroissiens» (B8v^o). Ces interrogations oratoires que l'auteur multiplie et qui se double souvent d'ironie, comme dans l'exemple suivant : «N'est-ce point grande abillité, n'est-ce pas bien besogné?» (B3r^o), sont le plus souvent assorties d'exemples. En effet, dans le *Livre des marchans*,

Antoine Marcourt ne procède pas par raisonnement enthymématique. Les arguments qu'il apporte à l'appui de ce qu'il avance sont de trois types : premièrement, les exemples fictifs, deuxièmement, les cas historiques contemporains, troisièmement, les autorités livresques (bibliques, au premier chef, et autres).

En premier lieu, quand l'auteur formule un reproche, pour étayer ses propos, il va fournir un exemple fictif⁶. Ainsi, l'auteur déclare que les mauvais marchands contraignent les gens à acheter leur marchandise, même s'ils n'ont pas d'argent et qu'ils en sont réduits aux dernières extrémités. Puis, il narre le cas fictif mais vraisemblable d'une veuve que les mauvais marchands dépouillent de tous ses biens (B8r^o) pour enterrer son mari, alors que, conformément à la Bible (Timothée 5), ils devraient chercher à la secourir⁷. Autre exemple de récit fictif lorsque l'auteur du *Livre des marchans* met en scène « quelque paovre sottte (nommez la si vous voulez devotte) » (B3r^o). Il décrit par la suite l'incessant manège de vente et de revente de chandelles auquel se livre un religieux.

En deuxième lieu, l'auteur appuie ses assertions sur des cas historiques contemporains. Ainsi, pour illustrer l'accusation selon laquelle les représentants de l'Église mentent pour mieux s'enrichir, il donnera l'exemple des supercheries orchestrées par les cordeliers d'Evreux et ceux d'Orléans (C6r^o). En 1534, l'un des novices de cet ordre monastique avait en effet contrefait la voix de l'épouse défunte du prévôt et venait tourmenter son mari. Comme Mireille Huchon l'a bien montré dans son édition de Rabelais, il s'agit d'une anecdote véridique que Rabelais mentionne lui aussi dans le *Tiers*

Livre. Ou encore il citera la vision miraculeuse de la Vierge Marie que l'aumônier de Saint-Vulfran aurait eue quelques années auparavant, un événement dont William Kemp traitera plus loin dans ce volume.

Enfin, en troisième lieu, l'auteur confère une caution morale à ses dires en les confirmant par des renvois bibliques. D'ailleurs, le *Livre des marchans* s'avère d'une certaine façon la mise en texte et le développement de tout l'épisode de Jésus chassant les marchands du Temple. De manière plus spécifique, une quarantaine de mentions bibliques, dont – on ne s'en surprendra pas – les deux-tiers sont tirés du Nouveau Testament, s'inscrivent le plus souvent en marge du texte ou sont directement insérées dans le corps du discours. On ne s'étonnera pas non plus de constater qu'il n'y a aucune citation extraite de textes antiques grecs ou latins ni aucun exemple mythologique, à l'exception d'une allusion furtive à Argus et Janus, toujours aux aguets, comme le sont les religieux.

Toutefois, parmi ces emprunts intertextuels, on remarque qu'afin de donner encore plus de force aux reproches qu'il formule, l'auteur, à l'aide d'une prétérition et non sans ironie, va retourner contre ses adversaires leurs propres armes. Ainsi, au moyen de la figure d'atténuation suivante : « je ne les ay pas voulu comparer au traistre Judas » comme le fait le *Stella clericorum*, il fait porter la responsabilité de l'attaque à un ouvrage catholique qui a été un « best seller » pendant les premières années de la Réforme. En effet, comme l'a bien montré Eric Reiter, l'éditeur moderne du *Stella clericorum*, dans un article qui vient tout juste de paraître dans *Le Livre évangélique en français avant Calvin*⁸, Antoine

Marcourt se sert de ce traité latin relatif à la dignité de l'état épiscopal et issu du milieu monastique lui-même pour condamner les prêtres qui célèbrent la messe en échange d'argent, en retenant la comparaison entre ces prêtres et Judas qui a vendu le Christ pour quelques pièces. Il se sert donc des munitions de ses adversaires pour mieux faire valoir ses propres vues. De même, il va revenir à la charge en invoquant contre ses adversaires les propos de l'un des leurs, et non le moindre, Nicolas de Tedeschis, évêque de Palerme, d'où le surnom en vernaculaire de Panorme. Il raille «l'elegance cicéroniane» du célèbre canoniste dont on sait que Rabelais se moque allègrement. Il fait de même avec un recueil d'indulgences de la fin du XV^e siècle ainsi qu'avec les *Vitae pontificum* de Platina.

Finalement, dernier cas de «transaction intertextuelle» (pour reprendre la métaphore commerciale), après les renvois bibliques et la mention des écrits de ses adversaires, Marcourt rapporte les paroles de ceux-ci en discours direct. Il met ainsi en œuvre de courtes scénettes où il cède sa voix aux prêtres qui donnent la même réponse à plusieurs seigneurs venus leur demander de célébrer une messe (B2v^o) : «Ouy monsieur, vous l'aurez. Quelque autre vient qui en demande autant. Ouy monsieur. Quelque autre encore autant. Ouy monsieur». On constate donc la présence dans le *Livre des marchans* de toute une série de procédés éristiques qui confèrent au texte une tonalité polémique, mais peut-être pas aussi virulente, aussi violente que certains autres textes issus des presses de Pierre de Vingle ou d'autres écrits postérieurs.

En effet, dans son *Traité des invectives au temps de la Réforme*, paru aux éditions Belles Lettres en 2004, Claude Postel identifiait deux réseaux métaphoriques féconds et récurrents dans les textes de polémique religieuse du XVI^e siècle, c'est-à-dire, d'une part, le corps, auquel se rattachent la scatologie, la sexualité ainsi que la nourriture, et, d'autre part, le vocabulaire de l'injure animale. En effet, les images du bestiaire qui ravalent l'ennemi au rang du singe, de l'âne ou de la vermine s'avèrent, selon Postel, très fréquentes dans les écrits de polémique religieuse renaissants. Or, curieusement, quoique le *Livre des marchans* compte une dizaine de comparants animaux (« renards », « chiens », « corbeaux », « vautours »), sans compter le jeu de mots paronymique sur les « veaux peres » (pour « beaux pères »), les associations à des bêtes sont plutôt rares. La plus fréquente, celle des « loups ravissans » tirée de la Bible (Matthieu 7, 15), est très commune dans tout le corpus de Pierre de Vingle. De même, les éléments scatologiques sont tout à fait absents et on ne retrouve que trois allusions très discrètes à la cuisine. Pour rabaisser ses adversaires, le *Livre des marchans* les associe plutôt, comme nous l'avons vu, au genre féminin où sont majoritairement regroupées les quelques mentions relatives à la débauche.

Autre différence importante par rapport aux caractéristiques de la parole polémique, le *Livre des marchans* ne comporte pas d'attaques personnelles comme telles. Les adversaires, qui ne sont jamais nommément ni individuellement désignés, constituent un groupe anonyme. Il n'y a pas de personnalisation des cibles. Il n'y a pas non plus d'incitation explicite à la violence, comme l'on

en retrouve par exemple dans les pamphlets catholiques de la Contre-Réforme. L'auteur dénonce les violences perpétrées contre le « paovre peuple »¹⁰ et conjure les autorités temporelles de sévir pour mettre un terme à ces exactions, mais il n'invite jamais à prendre les armes ou à riposter par la force. Le texte est dépourvu de toutes images guerrières, militaires. Plutôt que de combattre par la violence de l'expression, les invectives et les menaces, Antoine Marcourt préfère, à l'instar de Rabelais mais selon des modalités différentes, opter pour la dérision et le sarcasme. Les procédés satiriques qu'il déploie ridiculisent l'adversaire et font sourire, mais, comme le remarque judicieusement Peter Matheson dans son ouvrage intitulé *The Rhetoric of Reformation*¹¹, en fin de compte ils libèrent surtout de la peur.

En dévoilant les machinations mensongères de l'Église de Rome et de ses représentants, Antoine Marcourt amène ses lecteurs à rire de ceux qui les ont trompés; il faut, en effet, que le respect et la crainte se dissipent pour qu'une nouvelle conception du rapport de l'humain au sacré puisse finalement émerger. C'est lorsque celle-ci commencera véritablement à s'imposer que se fera entendre par les mots et par les armes la riposte de la Contre-Réforme.

Notes

1. Se multiplient également les genres ainsi que les moyens de diffusion utilisés par les réformateurs pour diffuser leur message.
2. Michel Murat, « Polémique et littérature », dans *La Parole polémique*, Gilles Declercq, Michel Murat et Jacqueline Dangel (dir.), Paris, Champion, 2003, p. 15.
3. Marc Angenot, *La Parole pamphétaire : contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982.
4. Comme Marie d'Ennetières plus tard dans son *Epistre*.
5. La papesse Jeanne enfanta un petit papillon, c'est-à-dire un petit pape.
6. L'insertion de ces raisonnements exemplaires par cas de fiction n'est pas étrangère à la facture littéraire de ce texte.
7. *L'Epistre* de Marie d'Ennetières reprendra le récit de cette situation exemplaire en 1539.
8. Éric Reiter, « The Decline of a Catholic Bestseller during the Early Reformation : the *Stella clericorum* in the Sixteenth Century », dans *Le Livre évangélique en français avant Calvin*, Jean-François Gilmont et William Kemp (dir.), Turnhout, Brepols, 2005, p. 275-299.
9. Peter Matheson, *The Rhetoric of Reformation*, Edinbourg, T&T Clark, 1998.
10. D'ailleurs les deux fois où l'auteur mentionne les sévices corporels infligés au « paovre peuple », il apostrophe une première fois directement ses adversaires et, la seconde fois, les représentants du pouvoir temporel : rois, princes, seigneurs.
11. Peter Matheson, *The Rhetoric of Reformation*, Edinbourg, T&T Clark, 1998.